

- G -



Québec, le 26 octobre 2011

Monsieur Vic Toews
Ministre de la Sécurité publique
Sécurité publique Canada
269, rue Laurier Ouest, 19^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec, appuyé par un très grand nombre de groupes d'intérêts, croit fermement à la nécessité du maintien intégral du Registre des armes à feu. Ainsi, le dépôt du projet de loi C-19 par le gouvernement fédéral visant l'abolition de l'enregistrement des armes d'épaule, lequel prévoit, notamment la destruction des données actuellement inscrites dans le *Système canadien d'information relative aux armes à feu* nous apparaît tout à fait inacceptable.

En effet, le gouvernement du Québec est très préoccupé par les questions de sécurité publique et de contrôle des armes à feu sur son territoire et considère que ce projet de loi va à l'encontre des objectifs également partagés par votre gouvernement à l'égard de la diminution de la criminalité. De plus, soulignons que les citoyens québécois ont déjà contribué par leurs impôts à la mise en place du système fédéral d'enregistrement des armes à feu et des données qu'il contient à l'égard des armes d'épaule.

Tout en réitérant notre position à l'effet que le registre doit être maintenu dans son intégralité, le Québec souhaite s'assurer de pouvoir conserver les données qui y sont contenues. Nous demandons donc à votre gouvernement de modifier ce projet de loi afin d'y retirer les dispositions relatives à la destruction des données et

d'entreprendre dans les meilleurs délais des discussions visant le rapatriement par le Québec des données concernant les citoyens québécois contenues dans le registre des armes d'épaule.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le ministre de la Sécurité publique,



Robert Dutil

Le ministre responsable des Affaires
intergouvernementales canadiennes
et de la Francophonie canadienne,



Yvon Vallières